

**COMMUNE DE JARNOSSE
(LOIRE)**

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

042-214201121-20230705-2023_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2023/23**

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 10

Votants : 10

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS

Le CINQ JUILLET

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 27/06/2023

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, DECHAVANNE Carole, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANCOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : Marlène VILLENEUVE

Secrétaire : Carole DECHAVANNE

Délibération publiée le / /2023

**LOCATION DU LOGEMENT DU 1^{ER} ÉTAGE BÂTIMENT DE
L'ANCIENNE POSTE - APPROBATION DU BAIL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- De louer le logement du 1^{er} étage du bâtiment de l'ancienne poste à Mme L. , avec un loyer mensuel de : **467 €** + 15 € d'acompte sur charges payables à terme échu.

La durée du bail sera de **6 ANS**.

La date d'entrée en jouissance sera effective au **1^{er} août 2023**.

La révision du loyer interviendra chaque année au 1^{er} août en prenant comme trimestre de référence de l'IRL publié par l'INSEE, le 2^{ème} trimestre 2023.

Une régularisation des charges sera effectuée au 1^{er} novembre de chaque année.

- De solliciter le versement d'une caution représentant UN mois de loyer, à la signature du bail.

- De donner tout pouvoir à M. le Maire, pour la signature du bail à intervenir.

Fait à JARNOSSE, le 5 juillet 2023

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Carole Dechavanne

